

QUARTIER LA FAUVETTE



Depuis le début du mandat, la proximité avec les Talençais et Talençaises est l'une de mes priorités. Maire en Direct, 100 kilomètres, permanences des élus de secteur, Parlons Vie Parlons Ville... Je ne manque pas une occasion pour vous rencontrer.

Je suis heureux de voir que vous êtes toujours nombreux à participer

à ces échanges autour des sujets qui animent votre ville et vos quartiers.

Ce document vous permettra de retrouver les informations principales mais aussi certaines questions qui ont été posées lors de la réunion et les réponses qui ont été apportées.

Sachez que votre adjoint de quartier ainsi que votre élue de secteur se tiennent à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

De plus, les services de la Ville sont là pour vous accompagner dans votre quotidien, n'hésitez pas à contacter Allo Talence. Cette plateforme municipale de proximité vous apportera les informations dont vous avez besoin dans les 72h suivant votre demande.

À très bientôt.

Emmanuel Sallaberry

Maire de Talence

“
Pour la 10^{ème} année
consécutive, nous
n'augmentons pas
les taux d'imposition
votés par la Ville
”



Votre adjoint de quartier

Mathieu JOYON

Adjoint de quartier

Poste - Mairie

conseil.participatif3@talence.fr



Votre élue de secteur

Dominique Iriart

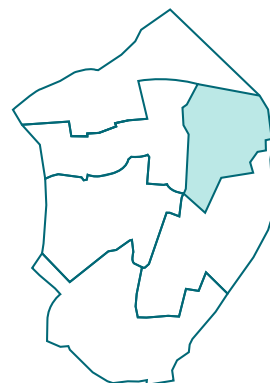
Élue de secteur

Cauderès - La Fauvette

dominique.iriart@talence.fr

05 56 84 34 60

www.talence.fr/je-participe/les-elus-de-secteur/



LE QUARTIER, À LA LOUPE



54 hectares



3859 habitants

Comité de quartier

Président : Jean-Pierre Garrigue – 09 52 42 45 22 - 06 70 18 09 64

Sur l'année 2024, Allo Talence a recensé 283 signalements dans le quartier de La Fauvette, avec 98 % de dossiers traités par les services.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Une anomalie à signaler ?

Contactez Allo Talence pour une prise en charge rapide, un suivi personnalisé et une réponse sous 72 h ouvrées.

1 SERVICE, 3 POINTS D'ACCÈS :

Accueil dans le hall d'entrée de l'Hôtel de ville

Accueil téléphonique : **05 56 84 34 84**

du lundi au vendredi de 9h à 18h

Par mail : allo@talence.fr



Parlons
VILLE
Parlons
VIE

VOS QUESTIONS

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu de réunion sur

QUELQUES PROJETS À TALENCE ET DANS VOTRE QUARTIER



GRAND PEIXOTTO-MARGAUT

Ouvert au public en 2018, le château des Arts se prépare à entamer une nouvelle vie en devenant un pôle culturel et artistique, co-construit avec les Talençais. Lieu d'apprentissage et d'échanges, il accueillera les professeurs et les élèves de l'école municipale de musique et de danse, des cours de théâtre, des services municipaux ainsi que des associations culturelles et artistiques de la commune. Les travaux de réalisation de ce grand projet débiteront à l'automne 2025.



LE CHÂTEAU DES ARTS

En adéquation avec les résultats de la concertation citoyenne, le château des Arts deviendra un conservatoire de musique, de danse et d'arts plastiques. Il accueillera les professeurs et les élèves de l'actuelle école municipale de musique et de danse, des cours de théâtre, des services municipaux ainsi que des associations culturelles et artistiques de la commune. Les travaux de réalisation de ce grand projet débiteront à l'automne de cette année.

VOTRE MÉMO PROPRETÉ



Le ramassage des ordures ménagères est effectué par les services de Bordeaux Métropole.

Pour toute question, contactez Bordeaux Métropole : **0 800 22 21 20**



BAC VERT RECYCLAGE

✓ Collecte une fois par semaine : **MERCREDI**

Attention, depuis janvier 2023, Tous les papiers et tous les emballages sont désormais valorisés.

INFOS PRATIQUES

- Collecte à partir de 5h30
- Sortir son bac la veille au soir et le rentrer le matin

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : bordeaux-metropole.fr/collecte

BAC GRIS ORDURES MÉNAGÈRES

✓ Collecte une fois par semaine : **VENDREDI**

Sauf du 30 au 42 avenue de Villemajeau, les ramassages de cette rue interviennent à des jours différents :

BAC GRIS : MERCREDI
BAC VERT : JEUDI



VERRE

✓ En apport volontaire aux bornes prévues à cet effet

➤ Voir sur www.talence.fr/gestion-dechets



DÉCHETS À RISQUES

✓ Dans un véhicule spécialement aménagé stationné tous les derniers mercredis du mois :

- Le matin de 10h à 13h place de l'Église
- L'après-midi de 16h à 19h sur le parking du stade nautique H. Deschamps



BRANCHAGES

✓ Avec la collecte en porte-à-porte assurée par la Ville

➤ + d'infos sur www.talence.fr/dechets-verts

BENNES

DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS



Pour connaître votre numéro de secteur et le calendrier de ramassage des bennes mobiles, rendez-vous sur :

www.talence.fr/bennes-mobiles

Horaires des bennes mobiles :

8h-18h de septembre à juin - 8h-15h en juillet et août

ENCOMBRANTS

AYEZ LE RÉFLEXE DÉCHETTERIE !

➤ Si vous souhaitez vous débarrasser de déchets encombrants, vous pouvez également vous rendre dans les 14 centres de recyclage de Bordeaux Métropole, muni d'un macaron à retirer en mairie.

LES DÉCHETTERIES LES PLUS PROCHE :

➤ GRADIGNAN (allée de Mégevie)
05 56 75 05 90

➤ VILLENAVE D'ORNON
(Chemin de Galgon)
05 56 87 02 51

➤ PESSAC (rue Gutenberg)
05 57 92 60 81

Ouverts 7 jours sur 7 sauf jours fériés

SÉCURITÉ

La sécurité dans le quartier de La Fauvette

La Ville est particulièrement investie sur le sujet, dans la mesure de ses compétences, et a déployé dès 2021 un plan équilibré entre prévention et sécurité.

Ainsi, un service de médiation a été créé pour anticiper les conflits. La prévention passe par des actions de rappel à l'ordre et de coordination avec l'ensemble des acteurs du territoire. Cette mission relève notamment du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, qui regroupe les services de l'État (préfecture, police, justice), les services municipaux, les centres sociaux et associations, commerçants ou encore établissements scolaires. De même, un plan de déploiement de vidéo - protection est mis en œuvre, prévoyant l'installation de plus de 30 caméras, destinées aux services d'enquête de la police nationale. Enfin, les effectifs de la police municipale sont doublés avec la création d'une brigade de soirée sur le terrain jusqu'à 1h du matin, depuis mai 2022. Les policiers municipaux luttent contre les cambriolages, les troubles de la tranquillité comme les tapages, le trafic de stupéfiants ou encore la délinquance routière. Les efforts conjugués de chacun permettent aux chiffres de la délinquance de connaître un recul sensible depuis trois ans. Dans le quartier, la parcelle vendue par l'Université (rues Lamartine/Vallès/Blanqui) fait l'objet d'une sécurisation et d'une vidéoprotection par l'aménageur.

La Brigade anti-incivilités dans le quartier

La brigade a été particulièrement sollicitée dans la lutte contre les dépôts sauvages avec 56 interventions dans le quartier dont 31 ramassages par les agents et 2 verbalisations. Par ailleurs, 3 interventions ont eu lieu pour des demandes d'élagage / taille de haies ou désherbage et 3 interventions ont été comptabilisées pour des problèmes de bacs poubelles (poubelles non rentrées, non triées ou au sol).

CADRE DE VIE

La ville dispose de 21 agents dédiés au service Voirie, de deux balayeurs, 200 poubelles ou encore 80 distributeurs de sacs pour déjection canine. Plusieurs dispositifs permettent de répondre aux besoins des habitants : nettoyage trimestriel de toutes les rues par la balayeuse, enlèvement des encombrants, bennes-mobiles, ramassage de déchets en porte-à-porte.

Un habitant a demandé plus de nettoyage dans la rue Guillaume Boué (problématique de véhicules stationnés)

Il est rappelé qu'un balayage mécanique et manuel est effectué tous les trois mois dans le quartier. Toutefois, le nettoyage des trottoirs et des caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires.

VERT CHEZ VOUS

Le dispositif *Vert chez vous* est un plan de végétalisation de la ville, déployé sur la période 2020-2026. Il s'articule autour de trois grands axes :

Végétaliser les espaces :

- Passer de 100 hectares à 110 ha d'espaces verts publics en six ans (objectif dépassé puisque nous sommes à 116 ha aujourd'hui)
- Végétaliser 100 % des cours d'écoles et de crèches

Poursuivre l'embellissement de la Ville :

- Réaménager sept places de proximité
- Planter des massifs fleuris saisonniers

Apporter de la fraîcheur naturelle et réduire les îlots de chaleur urbains, notamment lors des pics de chaleur :

- Créer des micro-forêts urbaines
- Implanter des bancs végétalisés



L'ensemble de ces actions a permis à Talence de conforter la troisième fleur que lui a accordée cette année encore le jury du label Villes et villages fleuris.

Un habitant demande si la place Alcalá de Henares sera végétalisée ?

Oui, les dernières phases d'études sont achevées et les premiers aménagements commenceront au cours du printemps.

MOBILITÉS ET STATIONNEMENT

Il est rappelé que dans le cadre du projet de RER Métropolitain, des travaux ont été engagés pour la réouverture de la gare de la Médoquine (réouverture prévue pour 2025).

Un habitant évoque la situation de l'aéroport

Le Maire rappelle en effet que le nombre d'avions a été multiplié par sept ces dernières années. Une pétition en ligne mobilise plus de 6 000 personnes et la Ville défend au niveau de la Métropole et au niveau national, la fermeture de la piste sécante et poursuit cette mobilisation, malgré l'avis contraire rendu par le Préfet dans ce dossier. La Ville poursuit sa mobilisation et M. le Maire rencontrera prochainement le ministre des transports, décisionnaire dans ce dossier.

Pourrait-on créer des places de parkings sécurisées pour les vélos ?

Nous implantons des vélos-box et des arceaux végétalisés dès que nous le pouvons, tout en préservant le stationnement des véhicules dans les secteurs sous tension.

Est-ce qu'il serait possible d'aménager davantage de places de stationnements pour les personnes à mobilité réduite car la population est vieillissante ?

Nous faisons les demandes auprès de Bordeaux Métropole régulièrement mais les normes (7m x 3,30m) sont parfois un frein à leur réalisation.

DES GRANDS PROJETS
STRUCTURANTS POUR TALENCE



Conception : Ville de Talence - Ne pas jeter sur la voie publique

Des engagements clairs,
une gestion rigoureuse
en 2025

Pour la 10^e année
consécutive

0%

d'augmentation
des taux
d'imposition
votés par la Ville



INVESTISSEMENT
21,1 M€

DETTE / HABITANT
438€
(97€ dans
les villes équivalentes)

SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS
ET AU CCAS
6,6 M€